



Communiqué de presse

Vendredi 6 octobre 2023

Édition 2023 du « Jour de la Nuit » à Grenoble

Le « Jour de la Nuit » est une opération nationale. Objectif? Sensibiliser les habitant-es à la pollution lumineuse et rappeler à chacun-e son rôle pour limiter cette pollution, réduire les consommations d'énergie et participer à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. L'édition de 2023 se déroulera le samedi 14 octobre. Dans la continuité des précédentes éditions, la Ville de Grenoble procédera à l'extinction de l'éclairage public de 21h à 23h sur une partie de la commune où des animations autour de l'éclairage public, de la vie nocturne et de l'astronomie prendront place.

Extinction de l'éclairage public

La zone en bleu sur la carte est celle concernée par l'extinction de l'éclairage public. Seront exclus du périmètre : le secteur étoile/Strasbourg/Metz (Descente des Alpages) ainsi que les axes Salengro, Alliés, Claudel, JO.

Les animations à Grenoble le 14 octobre

► 20h30 - Déambulation depuis la Place Grenette autour de l'éclairage public et la vie nocturne

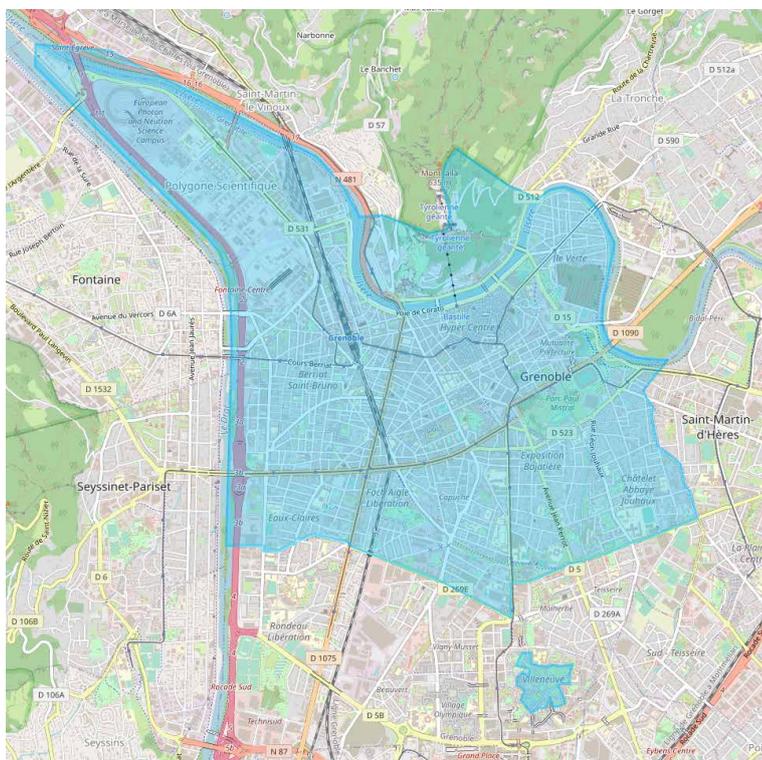
Découverte en marchant de l'évolution de l'éclairage public, à la lumière des enjeux de la vie nocturne.

► 21h - Observation astronomique dans le Parc Jean Verlhac

Initiation à l'observation du ciel étoilé.

Plus d'informations :

eclairage.public@grenoble.fr



Sobriété de l'éclairage public à Grenoble

Depuis 2014, Grenoble est pleinement engagée dans la transition énergétique et la sobriété de l'éclairage public:

▶ L'adoption d'un **Plan Lumière** en 2015 a ainsi permis de réduire de moitié les consommations d'énergie liées à l'éclairage public. Sans ce plan, au prix actuel de l'énergie, la facture liée à l'éclairage public aurait explosé de **plus de 3 millions d'euros** supplémentaires.

▶ Les chantiers d'aménagements de la Ville ciblent également tous la sobriété énergétique. La Place Victor Hugo rénovée en 2021 est désormais entièrement équipée de LEDs, ce qui a permis une **division par 2 des consommations énergétiques**.

L'hiver dernier, face à l'envolée actuelle des prix de l'énergie, Grenoble a amplifié son action et pris des mesures supplémentaires d'économie d'énergie afin de limiter la facture de la Ville. Plusieurs d'entre elles concernaient l'éclairage public :

▶ Extinction de l'éclairage dans les parcs, à l'exception des principaux cheminements.

▶ Extinction de l'éclairage patrimonial, des illuminations de Noël à 23h (contre 1h du matin auparavant) et extinction de la Tour Perret.

▶ Extinction des dispositifs d'éclairage public les plus consommateurs et les moins efficaces, notamment le long du tram C .

▶ Abaissement de luminosité d'un maximum de points lumineux (environ 10 000) de la régie lumière.

En plus des réductions déjà permises par le Plan Lumière, ces mesures ont permis de nouveaux résultats positifs avec une **économie de près de 9 %** pour les consommations énergétiques de l'éclairage public sur un an.



Grenoble la nuit © Ville de Grenoble (drône)



La Place Victor Hugo reverberé par des LEDs après la rénovation de 2021 © Auriane POILLET, Ville de Grenoble